



Pascal Clément, *Persigny. L'homme qui a inventé Napoléon III*, Paris, Perrin, 2006, 250 p.

Éric Anceau

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2007/2 n° 8 , PAGES 149C À 162C
ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 1768-6520

DOI 10.3917/parl.008.0149c

Date de mise en ligne : 15/01/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements1-2007-2-page-149c?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

David Bates, Véronique Gazeau, Éric Anceau, Frédérique Lachaud et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XI^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, 356 p.

Dans l'avant-propos de cet ouvrage, Véronique Gazeau et Jean-Philippe Genet regrettent le peu d'investissement des chercheurs français dans les études sur les Îles Britanniques et montrent les liens tissés entre les universités de Caen et de Glasgow, notamment grâce aux recherches sur la Normandie ducal. Ils insistent donc sur la particularité de ce colloque international qui transcende les découpages chronologiques académiques. Tant et si bien que la structure chronologique adoptée lors du colloque a été démantelée au profit d'une structure thématique (réseaux et famille, réseaux et politique, réseaux et arts).

De son côté, David Bates montre la pertinence des échanges entre historiens britanniques et français. Des deux côtés de la Manche, les apports mutuels sont évidents en terme d'axes de recherches et de méthodologie. Pour lui, la coopération franco-britannique ne peut être que bénéfique pour la recherche et les chercheurs, tout comme le *melting-pot* créé par les échanges universitaires de type Erasmus ne peut être qu'enrichissante.

Les papiers de Pierre Bauduin (structures familiales en Normandie au XI^e siècle), de Gareth Prosser (réseau de sociabilité de Pierre de Brezé), de Michel Nassiet (parenté et sociabilité en France au XVI^e siècle), de Stuart Carroll (vengeance, solidarité et affinité dans la France du bas Moyen-Âge et de l'époque moderne), de David M. Hopkin (réseaux dans un village de pêcheurs à la fin du XIX^e siècle) ont été regroupés dans une première partie consacrée aux liens de parenté et aux solidarités familiales. Il convient de souligner le travail de chacun des auteurs, s'appliquant qui à retracer l'historiographie du sujet (Pierre Bauduin) qui à éclairer son propos par des annexes pertinentes (Gareth Prosser), qui à décliner le plan détaillé de l'intervention (Michel Nassiet), etc.

Ces remarques s'appliquent pleinement aux contributions consacrées à l'analyse des réseaux et solidarités politiques de Judith Green (cour d'Henry I^{er} Beauclerc), de Frédérique Lachaud (représentation sur les tombeaux anglais du XIV^e siècle), d'Anne Curry (les liens personnels de John Mowbray et la campagne de 1415), de Nicolas Le Roux (entourage du duc d'Anjou de 1555 à 1584), de David Potter (réseaux et association du Prince de Condé), de James Mc Millan (réseaux politiques, journalistiques

et personnels de Louis Veilliot) et d'Éric Anceau (Émile Ollivier et ses réseaux politiques).

La troisième partie consacre l'importance des réseaux dans les milieux artistiques et intellectuels grâce aux apports de Pascal Briost (cercles intellectuels dans l'Angleterre de la Renaissance), de Siân Reynolds (politique, sciences et académie en France à la fin du XIX^e siècle), de Julien Vincent (marché des amis de John Neville Keynes) et Pierre Boudrot (Browning Society et Association Émile Zola).

Nous retiendrons de cet ouvrage ses apports tant méthodologiques (surtout sur la question des techniques récentes) que pédagogiques, mais aussi la mise en lumière de la pertinence de l'étude des liens personnels dans les espaces familiaux, politiques et artistiques pour appréhender au mieux la complexité des sociétés humaines du Moyen Âge à nos jours. La clarté des propos en fait un ouvrage utile tant au chercheur averti qu'à l'étudiant de premier cycle confronté à ces problématiques. Nous féliciterons les directeurs de la publication pour leur idée lumineuse d'accompagner chacune des contributions d'un résumé (en anglais pour les contributions en français, en français pour les papiers en anglais). Un seul regret : avoir dû attendre si longtemps pour la parution de cet ouvrage (table ronde en 2002 – parution en 2006).

Alexandre Niess

Frédéric Attal, Jean Garrigues, Thierry Kouamé et Jean-Pierre Vittu (dir.), *Les Universités en Europe du XIII^e siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, 294 p.

Publiés en 2005, les actes du colloque international tenu à l'université d'Orléans en octobre 2003 proposent une approche originale : concentrer en un volume un tour d'horizon de la recherche sur l'Université, depuis sa fondation médiévale jusqu'à ses métamorphoses les plus récentes. Évidemment, l'exhaustivité est ici laissée de côté : il ne s'agit pas de broser le tableau de l'institution en Europe, mais bien d'offrir des pistes de recherche et des conseils méthodologiques propres à renforcer ce champ de la recherche. Forcément, le résultat est quelque peu pointilliste mais il faut souligner le souci constant de s'abstraire du particulier pour offrir des arguments à la comparaison internationale et à

l'étude des réseaux, ainsi que les contributions liminaires et finales de Jacques Verger et Christophe Charles, qui cadrent le projet.

À la croisée de l'histoire des sciences, de la sociologie des institutions et de l'éducation, et plus généralement de l'histoire culturelle et politique, ces actes offrent un regard renouvelé sur l'Université en tentant de la « ré-encadrer » – pour reprendre le terme de Karl Polanyi – dans la société et l'époque dans laquelle elle s'enracine. De fait, plusieurs siècles d'historiographie sur l'Université ont laissé une trace forte dans les représentations de l'institution, renforçant ses aspects novateurs et dynamiques ou soulignant son inertie et son inadaptation face aux débats des contemporains. « Offrir une vision plus généreuse » en somme, et qui s'interroge sur « le pourtour » de cette université pas aussi figée qu'on a pu la présenter, tel est l'un des aspects magistralement analysé par Willem Frijhoff dans un exposé méthodologique sur l'Université à l'époque moderne qui vaut largement pour l'étude de l'Université en général.

Car derrière l'institution, toute une série d'acteurs vient « fabriquer » ce qu'est réellement l'Université, acteurs qui contribuent à modeler la forme de l'institution, de l'intérieur ou de l'extérieur. Ainsi, le modèle universitaire est-il constamment en redéfinition face à d'autres modèles concurrents, du collège des Humanistes ou des Jésuites à la Grande École du système d'enseignement supérieur français. Ces concurrences, souvent oubliées d'une historiographie qui laisse la part belle aux « vainqueurs », contribuent fortement à expliquer les évolutions de l'Université. De même, la naissance de l'État national et sa « confessionnalisation » oeuvrent à l'époque moderne à la diffusion d'une institution qui assure au Prince une élite formée à sa convenance pour rendre efficace son administration.

À côté de sources plus classiques (prosopographiques, etc.), on notera l'intérêt marqué pour l'aspect physique, la forme concrète de l'université. Autant de reflets crédibles d'un monde universitaire en évolution. La concentration en un espace restreint de l'université, de la bibliothèque (avec des livres entourant désormais l'universitaire qui s'ouvre au savoir et non plus l'armoire de l'Humaniste où celui-ci puise la connaissance à la source des Anciens (Christiane Berkvens-Stevelinck), voire d'une Académie – comme à Göttingen (Anne Saada) – doit être analysée comme une série d'arguments quasi publicitaires pour attirer les universitaires de l'Europe entière. C'est aussi une configuration particulière et révélatrice d'un état de la pensée du monde et de la science de l'époque moderne.

D'autre part, cet ouvrage invite invariablement à une lecture transnationale de l'histoire de l'Université : ceci ne doit pas étonner tant l'*universitas* repose sur cette ouverture du savoir jusque dans la forme qu'a pris à chaque époque la *peregrinatio* des universitaires. Cependant, la nouveauté vient peut-être de l'attention portée aux phénomènes de circulation des savoirs permis par les réseaux universitaires, avec un souci de ne pas bloquer *a priori* la définition du contenu en mouvement : l'œuvre de Descartes se définit aussi par les lectures et les discussions de ses ouvrages au XVII^e siècle, ce n'est pas un contenu qui arrive en Europe de manière pré-fabriquée (Stéphane Van Damme). Contre une historiographie du XIX^e siècle qui a beaucoup insisté sur l'aspect national de l'Université, l'échelle européenne est donc prônée, référence implicite au temps présent de l'intégration européenne. Quoi qu'il existe une invitation à une histoire mondiale de l'Université, rien de tel n'apparaît dans l'ouvrage si ce n'est en creux par le biais de la diplomatie culturelle américaine de l'après Deuxième Guerre mondiale évoquée dans son versant italien (Frédéric Attal).

Du coup, on note un penchant à étudier à chaque période les innovateurs européens, les centres : l'Italie et la France au Moyen-Âge, le Saint Empire, les Provinces Unies à l'époque moderne... et les « retardataires », les « périphéries » universitaires disparaissent, ce qui peut se révéler problématique... mais excède le contenu de deux journées de colloque.

Cet intérêt pour le transnational aboutit par ailleurs à l'étude, par Frédéric Attal, de la diplomatie culturelle états-unienne vis-à-vis des institutions de recherche européenne après 1945 : sous couvert de fondations philanthropiques, l'université de Bologne connaît un renouveau dans le domaine des sciences sociales appliquées qui doit beaucoup à l'influence de l'université John-Hopkins : en période de Guerre froide, l'Université devient un instrument privilégié dans la lutte idéologique.

Intérêt pour les acteurs et pour une université de faits plus que de discours, diversité des sources et regard critique sur l'historiographie, contributions à l'échelle continentale, problématiques souvent stimulantes et renouvelées... autant d'aspects qui rendent cet ouvrage enrichissant et agréable à lire.

Frédéric Vagneron

Pascal Clément, *Persigny. L'homme qui a inventé Napoléon III*, Paris, Perrin, 2006, 250 p.

Comme nombre de nos hommes politiques actuels, le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Pascal Clément se pique d'histoire et nous livre « sa » biographie. Il a choisi son prédécesseur à la tête du conseil général de la Loire, Victor Fialin duc de Persigny (1808-1872), biographie d'autant plus opportune que les précédentes, dues à Joseph Delarosa, Paul Chrétien et Honoré Farat – curieusement absente de la bibliographie de cet ouvrage – sont lacunaires, anciennes – elles ont été publiées respectivement en 1896, 1943 et 1957 – et inaccessibles au grand public.

L'auteur nous rappelle le parcours proprement exceptionnel de cet homme que rien ne prédestinait à jouer un rôle historique aussi important, puis qui a connu l'opprobre, a été donné pour fou, puis est tombé dans un oubli quasiment complet. Issu d'une famille de la petite noblesse du Forez appauvrie par la Révolution, Persigny se lance dans le métier des armes comme son père, mort lors de la guerre d'Espagne, tout en s'intéressant de près à la politique. D'abord hésitant dans ses choix (son milieu familial est royaliste et ses premières fréquentations républicaines), il devient napoléonien après avoir lu le *Mémorial de Sainte-Hélène* et après avoir rencontré, de façon romanesque, le jeune neveu de l'Empereur, Louis-Napoléon Bonaparte. Dès lors, il lie sa vie à celle de ce dernier et s'efforce de lui forger un destin national. Il contribue à élaborer la doctrine bonapartiste, puis, comploteur dans l'âme, organise pour son compte les coups d'État de Strasbourg (1836) et de Boulogne (1840), contre le roi Louis-Philippe. Nullement découragé par ces deux échecs qu'il paie d'un long emprisonnement, Persigny profite de l'avènement de la II^e République pour placer son héros sur l'avant-scène. Son intense propagande contribue aux élections triomphales de Louis-Napoléon Bonaparte à l'Assemblée nationale constituante d'abord, à la présidence de la République ensuite. Lorsque le prince-président entre en conflit avec la majorité parlementaire, il prône le coup de force, participe activement au coup d'État du 2 décembre 1851 et à la redéfinition des pouvoirs au profit du vainqueur. Il joue surtout un rôle déterminant dans le passage à l'Empire, en organisant de main de maître le voyage présidentiel de septembre-octobre 1852 dans les départements du Centre et du Midi qui achève de convaincre Louis-Napoléon que le peuple français aspire au changement de régime. En cela, il peut être considéré comme l'homme qui a fait Napoléon III. Dès lors, les responsabilités et les honneurs s'accumulent : il devient ministre de l'Intérieur à deux reprises, ambassadeur à Londres, sénateur... Les mauvais résultats des

élections législatives de 1863 lui valent une disgrâce que la libéralisation du régime, ses mauvaises relations avec l'Impératrice Eugénie et son propre caractère rendent irréversible. La guerre de 1870 au cours de laquelle il a vainement proposé ses services à Napoléon III, la défaite, l'effondrement du régime qu'il considérait un peu comme son enfant et ses déboires familiaux assombrissent ses dernières années. Il survit à peine un an à la débâcle.

Cette biographie relate parfaitement ce parcours en onze chapitres vifs et bien tournés. Même s'il a tendance à surévaluer en certaines occurrences le rôle de Persigny, en s'appuyant trop sur les Mémoires du duc, l'auteur ne commet aucune erreur historique importante, point qui mérite d'être souligné car peu fréquent dans ce type d'ouvrages. Pascal Clément nous livre même des pages plutôt rares sur l'œuvre du ministre et du président du conseil général : décentralisation administrative, adoucissement du régime carcéral, en particulier pour les femmes et les jeunes enfants, développement économique du Forez, création de la Diana... On déplorera cependant que le très riche fonds Persigny des Archives Nationales soit mentionné sans avoir été exploité comme il aurait dû l'être. Il y aurait eu beaucoup à y puiser sur les relations de Persigny avec les autres ministres ou avec les tenants du bonapartisme de gauche ainsi que sur la vision économique de cet inspirateur de la théorie des dépenses productives.

Éric Anceau

Christian Delporte, *Images et politique en France au XX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2006, 490 p.

Ce récent ouvrage de Christian Delporte contribue à entériner le statut de source qu'a progressivement acquis l'image en histoire contemporaine ces dernières années, sous l'impulsion particulière de l'histoire culturelle. Au travers de vingt études consacrées au rôle de l'image dans l'histoire politique du XX^e siècle en France, l'auteur nous propose diverses pistes d'approche du visuel. Parus pour l'essentiel entre 1993 et 2004, sous forme d'articles ou de chapitres d'ouvrages collectifs, remaniés pour l'occasion, ces vingt textes interrogent une grande diversité d'images (dessins de presse, d'illustration, d'animation, prises de vue réelles – fixes ou animées) et de supports (journaux, affiches, tracts, cartes postales, dessins animés, films d'actualité, émissions télévisées, sites Internet).

En introduction, l'auteur rappelle les principales étapes et les enjeux épistémologiques de l'étude du visuel en histoire. Puis il regroupe ses travaux autour de trois thèmes. Les six premiers chapitres sont consacrés à ce que Christian Delporte présente comme des contributions du visuel à « la construction d'un imaginaire collectif de la République » (p. 17), portant pour l'essentiel sur la longue III^e République, de sa naissance à son effondrement. Mise en scène publicitaire de la République ou de l'Empire, caricatures de Dreyfus ou de Blum, il est surtout ici question de dessins de presse et d'affiches, dont les auteurs font l'objet d'un portrait de groupe (chapitre 3).

La deuxième partie est consacrée aux deux conflits mondiaux, et, par extension, aux imaginaires qui les précèdent et leur survivent parfois, tels ceux de la « cinquième colonne » et de l'« homme nouveau ». Deux approches plus monographiques se penchent pour l'une sur les mises en image du général De Gaulle à Paris le 26 août 1944, de l'Arc de Triomphe à l'Hôtel de Ville, pour l'autre sur un film d'animation de propagande destiné au public des salles françaises au printemps 1944. Surtout, il est question ici d'altérité, et donc de l'image qu'on donne de soi presque autant que de celle qu'on construit de l'autre. Cela vaut pour les temps de guerre (le « boche » ; l'ennemi de l'intérieur dans ses différentes déclinaisons, paranoïaques, antisémites et/ou racistes) comme en temps de paix (l'URSS et ses complices français aux yeux du groupe Paix et Liberté ; la caricature du voisin allemand depuis 1945).

Enfin, l'auteur entend montrer l'importance des images dans une propagande politique indifférenciée puis dans la communication politique plus ciblée qui lui succède. Deux chapitres sont consacrés à la personnalisation autour du leader politique avant 1958 et à la façon dont il se familiarise avec la jeune télévision des années 1950. Puis l'analyse se concentre sur le scrutin des scrutins, l'élection présidentielle, et sur les luttes partisans, personnelles et symboliques qu'il ne manque pas d'attiser tout au long de la V^e République. Si l'affiche est évoquée, c'est bien la télévision qui occupe une place centrale, dès 1965, par l'audience qu'elle concentre et l'attrait qu'elle exerce sur les candidats et leurs conseillers en communication.

Qu'il étudie un genre particulier ou les mises en image d'un événement ou d'un thème, l'auteur présente toujours un corpus raisonné, sans préciser systématiquement son volume ou la façon dont il l'a rassemblé. Puis l'analyse, typologique ou chronologique, se nourrit de la description de nombreux documents, dont 62 sont reproduits, et de la connaissance des techniques de production, des auteurs et du contexte culturel, politique et social. C'est que les images sont filles de leur temps, et que

l'étude des représentations n'a de réelle portée sans une bonne connaissance de l'objet représenté. Et si la réception du public, autrement dit l'impact des images, reste souvent le point obscur de l'étude des médias ou du visuel, faute de sources, ici, l'auteur ne se dérobe pas à la difficulté : il présente et analyse tous les indices disponibles pour étayer les hypothèses qu'il soumet au lecteur.

Ce livre présente l'avantage pratique de rassembler pour un coût modique vingt études illustrées, initialement dispersées, au prix de quelques coquilles et de la disparition du texte auquel renvoient les six appels de note de l'introduction. Surtout, il met en évidence la cohérence de l'approche mise en œuvre par l'auteur. Des caricatures de presse du capitaine Dreyfus en 1894 aux visuels consacrés à Jean-Marie Le Pen au lendemain du 21 avril 2002 sur Internet, celui-ci compose par touches successives à la fois une histoire visuelle du politique et une histoire des médias et des supports visuels au XX^e siècle.

L'ouvrage comporte une bibliographie thématique de 120 références et un index détaillé des illustrations.

Alexandre Borrell

David Bellamy, *Geoffroy de Montalembert (1898-1993). Un aristocrate en République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Histoire », 2006, 340 p.

Si l'exercice de condenser une thèse de doctorat d'histoire pour en publier les résultats n'est jamais aisé, il n'en demeure pas moins vrai que cette tâche est d'autant plus ardue lorsque celle-ci est une véritable somme biographique. David Bellamy nous livre son minutieux remaniement quatre ans après avoir soutenu sa thèse à l'université Paris IV-Sorbonne et après avoir reçu pour ces travaux les honneurs du prix Jean-Zay et du Sénat, gages de l'excellence de ses recherches.

Outre l'intérêt du sujet dans le renouveau historiographique, David Bellamy justifie sa recherche sur ce noble d'ancienne souche attaché à la République et aux idéaux gaullistes par la position qu'il occupe dans l'échiquier politique national : entre ombre et lumière, par la longévité de sa carrière politique – élu député en 1936 il fut sénateur jusqu'à son décès en 1993 –, et par les sources auxquelles il a pu avoir accès. David Bellamy a choisi de focaliser son attention sur les origines de l'engagement en politique, puis sur la carrière de Geoffroy de Montalembert, avant de questionner la notion de notabilité.

Grâce aux archives privées laissées à l'exercice de l'œil critique de David Bellamy, celui-ci nous livre un portrait essentiel de Geoffroy de Montalembert, héritier de traditions aristocratiques non négligeables pour comprendre l'engagement en politique, alors que l'expérience de la guerre dans une région occupée aux côtés de son père est une étape décisive dans la formation de ce jeune homme de 20 ans.

Puis la carrière politique est observée à la loupe dans un cadre chronologique, bien venu afin de saisir au mieux les évolutions de l'homme en politique. Ce dernier effectue un *cursum honorum* exemplaire qui le conduit à la vice-présidence du Sénat. Surtout, il se fait une place dans la Chambre du Front Populaire, dans les rangs du RPF, dans les remous de la IV^e République comme dans les soubresauts de la V^e. Geoffroy de Montalembert devient sous la plume de David Bellamy un prisme pour jeter un œil sur la politique française depuis les années 1930 jusqu'au crépuscule du XX^e siècle.

Enfin, les réseaux de sociabilité sont décryptés, les influences de sa femme et de leurs familles respectives entrent en jeu pour positionner Geoffroy de Montalembert, tant dans le pays de Caux dont il est un élu, que dans les mondanités parisiennes dont il est l'inévitable hôte. Et c'est en cela que Geoffroy de Montalembert est une personnalité fascinante ; tout à la fois agriculteur, aristocrate et homme politique résolument gaulliste.

Par ces travaux, David Bellamy montre que les contradictions qui l'ont tarauté depuis son adolescence n'en étaient pas, ni aux yeux de Geoffroy de Montalembert ni finalement à la lecture de ce travail, mais sont à considérer comme les facettes revêtues par nombre de ces « aristocrates en République ». Là n'est pas le seul mérite de cet ouvrage, puisque celui-ci est judicieusement illustré par un encart central qui permet de « lire » la vie de Geoffroy de Montalembert et d'en mesurer l'importance. Les annexes sont aussi de précieux outils pour le lecteur. La rigueur scientifique de David Bellamy ne peut être remise en cause à la lecture de cet ouvrage nourri de nombreuses références bibliographiques, notes de bas de pages et mentions de sources.

Alexandre Niess

Sabine Jansen, *Les Grands discours parlementaires de la Quatrième République de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle*, Paris, Assemblée Nationale et Armand Colin, 2006, 286 p.

On ne soulignera jamais assez la pertinence de l'initiative de l'Assemblée nationale, qui, en proposant l'édition de discours parlementaires marquants, offre un véritable retour à la source même

du débat politique, ce qui permet de nuancer de nombreuses idées reçues, mais également de donner à un vaste public une perception vivante de ce que fut le débat parlementaire depuis que la France a un régime d'assemblée. Après les tomes consacrés à la Révolution (Guy Chaussinand Nogaret), au XIX^e siècle du Consulat au Second Empire (dirigé par Éric Anceau), et à la III^e République (Jean Garrigues), et avant celui de Jean Garrigues sur la V^e République, Sabine Jansen, maître de conférences au CNAM et biographe de Pierre Cot, nous propose un tome consacré à la IV^e République, qui inclut la période du gouvernement provisoire et des Assemblées constituantes (1944-1946).

Il faut avant tout souligner combien ce volume s'imposait. Pour comprendre le système politique de la IV^e République, il était indispensable que des historiens du politique se plongent dans les dizaines de milliers de pages de débats parlementaires, afin d'en extraire les moments les plus signifiants. Héritière de la III^e République dans ce domaine, la IV^e République accorde une place absolument centrale à l'Assemblée, où se font et se défont les gouvernements. Le discours parlementaire n'y a donc rien de l'« exercice de style » que l'on dénonce parfois de nos jours : on parle à l'Assemblée pour faire tomber un gouvernement (comme René Mayer, dont le fameux discours du « coup de pied de l'âne », qui mit fin au gouvernement de Pierre Mendès France, est ici reproduit), ou pour défendre son existence (Félix Gaillard se livre à cet exercice après l'épisode de Sakhiet Sidi Youssef, en février 1958). Le débat parlementaire aborde des questions cruciales pour l'avenir du pays, et certaines interventions peuvent étonner par leur modernité, comme celle de Max Brusset consacrée au problème de la télévision, dès juin 1950. Plus largement, le recueil de Sabine Jansen nous offre nombre de discours « programme », dans lesquels certaines personnalités marquantes de l'époque, comme Henri Queuille, Antoine Pinay ou Pierre Mendès France, exposent une forme de synthèse de leur conception de l'action politique.

Un choix judicieux de discours permet de retrouver la trame des débats sur le réarmement allemand, base de la politique européenne (Georges Bidault, Paul Reynaud, Robert Schuman), ou sur la décolonisation (le 27 août 1946, Édouard Herriot dénonce le risque pour la France de devenir la « colonie de ses colonies », et près de dix ans plus tard, Guy Mollet, à la tête du gouvernement, reprend une argumentation comparable : « La France sans l'Algérie, ce ne serait plus la France », tandis qu'*a contrario*, dès 1946, Ferhat Abbas dénonce le « néo-colonialisme » français). Les forts clivages divisant la classe politique, sur

l'Europe, sur l'URSS, sur la décolonisation, mais plus globalement sur la conception du rôle de l'État, apparaissent ici avec une clarté renouvelée.

L'Assemblée est le cœur du pouvoir, et maîtriser une éloquence bien particulière pour la « tenir » est l'une des qualités principales des hommes politiques de premier plan. On retrouve ainsi l'éloquence fleurie d'Édouard Herriot, profondément marquée par les références historiques (sa défense de la colonisation française commence par un très long hommage à ses pères, de Brazza à Gallieni), l'éloquence littéraire de Léopold Sedar Senghor, et enfin une éloquence plus technique, qui cherche à convaincre avant de séduire, que symbolise la formule de Pierre Mendès France en mai 1953, « Gouverner, c'est choisir ». Les nombreuses interruptions et mouvements, reportés ici, sont là pour attester de la difficulté de l'exercice.

Ce recueil permet aussi de percevoir la violence de certains débats : ainsi de la fameuse séance de janvier 1947 au cours de laquelle le député communiste Raoul Callas fut exclu de l'enceinte du Parlement pour avoir incité la troupe à refuser de lever les armes contre les grévistes. Jean-Louis Debré, dans sa préface au dernier ouvrage de Bruno Fuligni, rapportait ainsi cette anecdote : face aux huissiers entrés pour faire sortir Callas de l'Hémicycle, les députés communistes se relayaient pour entonner la *Marseillaise*, obligeant ainsi lesdits huissiers à se mettre au garde-à-vous, bel exemple d'obstruction parlementaire. Les voix se levant pour dénoncer l'échec et l'incapacité du régime parlementaire de la IV^e République ne sont pas ignorées, à droite (Henry Dorgères, mais également Jean-Marie Le Pen, entré à l'assemblée comme député poujadiste en 1956) comme à gauche (Jacques Duclos), jusqu'aux débats des 1^{er} et 2 juin 1958, qui consacrent la fin du régime.

Un appareil critique accompagne chaque discours, avec une introduction permettant de situer avec pertinence les enjeux du discours, et des notes, utiles pour identifier les multiples intervenants et interrupteurs. Une bibliographie est enfin proposée en fin d'ouvrage. Aucun moment important de ces 14 années d'histoire parlementaire de la France ne manque dans la synthèse de Sabine Jansen, et son ouvrage, s'il s'adresse à un large public, est également un outil bien utile pour les spécialistes de la période.

Frédéric Fogacci

Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général, Mémoires de ma vie politique, 1944-1988*, avec la collaboration de Sabine Jansen, Paris, Fayard, 2006, 506 p.

Jean Foyer a été un personnage actif de la vie politique de 1958 à 1988 et, de ces trente années pendant lesquelles l'agrégé de droit civil est devenu rédacteur de la Constitution puis député, maire, garde des Sceaux et enfin président de la commission des lois pendant 12 ans, il livre le souvenir d'un ton offensif et même gouailleur : le « je suis un veinard » du marmot de 2 ans, annonce la critique des « volatiles du capitole juridique » ou la « saloperie » d'une décision du Conseil Constitutionnel élargissant le contrôle de la loi aux principes conformes aux lois de la République. Tous ceux qui l'ont entendu reconnaîtront là une verve très personnelle, sachant mêler citations latines, références grand siècle et propos de terroir pour traiter de grands sujets. Car il ne faut pas s'y tromper : ces pages sont le témoignage du bouleversement juridique vécu par une génération qui, née au soleil de la Victoire, a vécu la décadence de la III^e République, le rétablissement de 1944, les déceptions coloniales qui suivent et, après le miracle d'une révision réussie, un temps de perplexités puisque ni la Constitution, ni la Communauté, ni même « l'institution judiciaire » dont il eut la charge, n'auront évolué comme prévu par les principaux acteurs. En effet, écartelées entre les terrorismes FLN et OAS, les années 1960 ont été vécues sur le mode de l'urgence, à telle enseigne que personne au gouvernement n'a vu venir la révolte du printemps 1968, celle des étudiants ou de la magistrature comme leur ancien ministre l'avoue simplement. On comprend alors pourquoi les douze années suivantes, qui sont celles de la présidence de la commission des lois de l'Assemblée Nationale ont l'image d'un havre de paix : ce sont celles où l'on finit les grandes réformes – sur le Code civil, le droit des sociétés ou la propriété industrielle – que le ministre en exercice n'a pas eu le temps de faire aboutir. Et d'autant mieux que l'on a quelques amis au gouvernement ou à l'Assemblée où l'art de la manœuvre demande un savoir-faire que le temps peut seul donner.

Sur les chemins du droit avec le Général, ne doit pas faire illusion : dès l'avant-propos on lit que, pour le Général, il y avait la France, l'État et « autant que les intérêts des deux sont sauvegardés, le Droit ». Ainsi, la Constitution sera-t-elle mise en pratique selon ce qui sera théorisé en janvier 1964, bien plus que selon ce qui avait été écrit en 1958 ; de la même façon, on s'apercevra après coup, que le préambule sur les « peuples associés » avait été rédigé de la plume du Général, de façon à ce que les peuples des États de la Communauté – une « foutaise qu'il fallait

faire », aurait-il dit à Jean Mauriac – puissent s'en retirer. À l'inverse la volonté du Général sera inflexible pour mettre en pratique l'article 16, dissoudre un Tribunal militaire, accordant les circonstances atténuantes à Salan mais non à Jouhaud, ou demander la réforme du Conseil d'État ayant voté l'annulation d'une Cour de Justice sans autre recours que celui du droit de grâce. Mais là il échoue, et Jean Foyer de le regretter avec lui.

Jean Foyer est issu d'une famille légitimiste et l'est resté sa vie durant. Fidèle à René Capitant, le professeur au cabinet duquel il a fait, en 1944, des rencontres décisives, et à Michel Debré, qui le fait entrer en 1960 au gouvernement, comme secrétaire d'État à la Communauté où il bute sur l'ambition de Jacques Foccart. Le refus du MRP d'assumer en 1962 – comme en 1944-45 – la charge de la répression le transforme en garde des Sceaux d'un Général dont la vie est menacée. Avec l'aide du bâtonnier Charpentier et de Georges Pompidou, il trouve l'argutie, reculant de deux jours l'ordre d'exécution du Général Jouhaud qui, du fond de sa prison, ordonne la fin des attentats. Ayant affronté l'ire du Général contre le *juridisme* des clercs, il devient son fidèle. Tout comme il l'est d'une Église pour qui – regrettant les morts prématurées de Jean XXIII et du cardinal Veillot – il aura lutté, pour l'école catholique, contre la pilule et l'avortement et pour la sécurité sociale des moines, en hommage à ceux de Solesmes de qui il tient une formation théologique de grand secours pour un juriste !

Odile Rudelle

Marc Lazar, *L'Italie à la dérive. Le moment Berlusconi*, Paris, Perrin, 2006, 156 p.

L'ouvrage de Marc Lazar n'est pas seulement un nouvel essai sur Berlusconi mais une histoire de l'Italie de ces dix dernières années appuyée sur une bibliographie abondante et peu connue en France, qui aborde des domaines aussi variés que la politique, l'économie et la société italiennes et répond à la question sous-jacente : l'identité italienne est-elle en question ?

Un bref rappel de l'ascension politique de Berlusconi démontre que son pouvoir médiatique ne suffit pas à expliquer le phénomène, du moins sa durée et sa résistance au-delà de la première et désastreuse expérience du pouvoir (1994). Berlusconi réussit notamment parce qu'il parvient à se faire le porte-parole de l'« antipolitique », véritable lame de fond qui succède à la crise de légitimité sans précédent qui touche

l'ensemble des dirigeants italiens au début des années 1990. Il profite en outre de la persistance d'un anticommunisme sans communistes, du vide au centre laissé par la défunte Démocratie-chrétienne et d'une vague d'aspiration au libéralisme économique qui saisit intellectuels et entrepreneurs italiens. La réussite de Berlusconi tient au fait que la base de sa politique marie deux formes qu'il maîtrise bien : la politique comme marché, pour ses aspects strictement économiques (l'électeur est un consommateur) et comme match de football pour la mise en scène (celle des « valeurs ») et l'opposition exaltée et rhétorique entre camp ami et camp ennemi (p. 40).

Au-delà du « moment Berlusconi », c'est donc une nouvelle ère démocratique qui s'ouvre en Italie. Après la démocratie parlementaire, la démocratie partisane, voici la démocratie médiatique : personnalisation de la vie publique, importance des médias, augmentation du nombre d'électeurs rationnels et volatiles, réduction du rôle des partis et déclin des allégeances fidélisées. Dans sa pratique, la démocratie selon Berlusconi se résume à la satisfaction d'intérêts, singulièrement des siens (pp. 54-55). Une fois ce constat fait, il convient de le nuancer : les partis demeurent toujours influents et la société civile, qui s'était éveillée avant et pendant la crise précédemment citée, démontre ses capacités de mobilisation, à l'image des manifestations pacifistes de 2003, lors de l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des États-Unis en Irak.

L'ère nouvelle s'explique sans doute aussi par les mutations que connaît la société italienne : déclin démographique et crise de la nation en sont les principaux traits. Mais les promesses de Berlusconi de lutte contre les maux endémiques de l'Italie (chômage, fiscalité imposante, administration pas toujours efficace...) n'ont pas été tenues, loin s'en faut, et c'est précisément sur le terrain économique que le tableau dressé montre le gouffre entre les intentions néo-libérales et les réalisations. Les déficits publics et la dette se creusent, la croissance est faible, le *made in Italy* perd de sa compétitivité, les chiffres de la délinquance augmentent, tout comme les inégalités. À l'inverse des expériences étrangères dont était censé s'inspirer Berlusconi, l'Italie n'a connu ni libéralisation ni modernisation.

Frédéric Attal